



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8361<sup>e</sup>** séance

Vendredi 21 septembre 2018, à 15 h 25

New York

*Provisoire*

*Président :* M<sup>me</sup> Haley . . . . . (États-Unis d'Amérique)

*Membres :*

Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Llorentty Solíz
Chine . . . . .	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Ipo
Éthiopie . . . . .	M. Amde
Fédération de Russie . . . . .	M. Safronkov
France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
Guinée équatoriale . . . . .	M. Esono Mbengono
Kazakhstan . . . . .	M. Umarov
Koweït . . . . .	M. Alotaibi
Pays-Bas . . . . .	M <sup>me</sup> Gregoire Van Haaren
Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Pierce
Suède . . . . .	M. Skoog

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 25.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

**M. Lowcock** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité m'a demandé de lui présenter aujourd'hui un exposé sur la situation humanitaire au Yémen. En un mot, elle est sombre. Nous sommes en train de perdre le combat contre la famine. La situation s'est détériorée de façon alarmante ces dernières semaines. Nous nous approchons probablement d'un point de non-retour, au-delà duquel il sera impossible de prévenir des pertes massives en vies humaines dues à une famine généralisée dans l'ensemble du pays.

Comme le Conseil le sait, depuis quelque temps déjà, le Yémen est le théâtre de la pire crise humanitaire dans le monde. Des années de combats très intenses et prolongés dans tout le pays ont entraîné la destruction des infrastructures, l'effondrement des services publics, le déplacement de millions de personnes, loin de leurs moyens de subsistance, provoquant ce qui est probablement la pire épidémie de choléra que le monde ait jamais vue, qui a ravagé le pays. Tout cela, conjugué à un effondrement économique spectaculaire dans un pays qui est déjà l'un des plus pauvres du monde, a eu pour conséquence qu'au début de cette année, trois quarts des Yéménites – 75 %, soit 22 millions de personnes – avaient besoin d'une aide ou d'une protection humanitaire.

Plusieurs millions de personnes n'ont plus de source régulière de revenu, notamment les familles d'enseignants, d'agents sanitaires, de travailleurs du secteur de l'eau et des services d'assainissement et d'autres fonctionnaires qui n'ont pas perçu régulièrement

leur salaire depuis deux ans. Environ 18 millions de personnes, dont de nombreux enfants, sont en situation d'insécurité alimentaire, y compris plus de 8 millions qui sont en situation de grave insécurité alimentaire, car elles ne savent pas d'où viendra leur prochain repas. Ces personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence pour survivre.

Malgré tout, jusqu'à présent, nous avons pu stabiliser la situation humanitaire et éviter des pertes catastrophiques en vies humaines cette année. Cela s'explique par le fait que la crise la plus grave du monde a attiré les initiatives de secours humanitaire les plus importantes et les plus efficaces au monde. Au cours du premier semestre, les organisations humanitaires qui reçoivent un appui dans le cadre du plan de secours des Nations Unies ont fourni une assistance à plus de 8 millions de Yéménites parmi les plus vulnérables. Ces opérations ont été considérablement renforcées et élargies depuis l'an dernier. Alors que la distribution de denrées alimentaires atteignait 3 millions de personnes par mois l'année dernière, elle a été considérablement élargie : nous avons pour objectif d'atteindre 8 millions de personnes ce mois-ci. Une troisième vague de l'épidémie de choléra a été prévenue grâce à l'intensification des campagnes de prévention, à la réparation et à la chloration des réseaux d'adduction d'eau et à la vaccination des habitants des districts à haut risque d'Aden, d'Hodeïda et d'Ibb. Des établissements de santé qui, autrement, auraient fermé leurs portes sont restés ouverts grâce à un programme d'incitation payé au personnel de santé pour lui permettre de maintenir ses services.

La gestion d'une opération de secours d'une telle ampleur nécessite une énorme opération sur le terrain. Je tiens à rendre hommage à tous les travailleurs humanitaires, dont des milliers travaillent dans des organismes des Nations Unies, notamment l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres, ainsi qu'aux organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et à de nombreuses organisations de la société civile internationales, et en particulier nationales. La plupart des travailleurs humanitaires sont des Yéménites qui aident d'autres Yéménites, souvent au prix de risques considérables pour eux-mêmes.

Cette opération de secours serait également impossible sans le généreux financement volontaire fourni par nos donateurs. Je tiens à remercier à nouveau le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis,

l'État du Koweït, les États-Unis et de nombreux pays européens qui, ensemble, se sont engagés à verser environ 2,6 milliards de dollars, dont 2 milliards dans le cadre du plan d'aide humanitaire de 2018 pour le Yémen, pour financer cette opération.

Je tiens également à observer que, compte tenu de l'intensité du conflit, l'opération d'aide ne pourrait avoir lieu sans le système de déconfliction, géré par les autorités de la Coalition. Nous informons la Cellule des évacuations et des opérations humanitaires à Riyad des opérations des organismes d'aide, ce qui protège, dans une large mesure, les travailleurs humanitaires contre le risque de se retrouver pris dans les combats et aide la Coalition à s'acquitter de ses obligations en vertu du droit international humanitaire.

Mais la question que je tiens à signaler au Conseil aujourd'hui, c'est que deux événements récents menacent de rendre les capacités de l'opération de secours insuffisantes.

Premièrement, il y a une nette détérioration économique, dont témoigne la dépréciation du rial yéménite d'environ 30% au cours du dernier mois. La quasi-totalité de la nourriture consommée au Yémen étant importée, cette dépréciation se traduit directement par une forte augmentation du prix des denrées alimentaires pour environ 10 millions de Yéménites qui sont en situation d'insécurité alimentaire mais qui ne bénéficient pas de l'opération de secours. Nous voyons déjà des poches de quasi-famine, notamment des cas où les gens mangent des feuilles parce qu'ils n'ont pas d'autre moyen de subsistance. Nous estimons que 3,5 millions de personnes de plus pourraient bientôt s'ajouter aux 8 millions de personnes déjà gravement touchées par l'insécurité alimentaire.

De plus, la dépréciation du rial et les problèmes d'accès entraînent des hausses sans précédent du prix du carburant. Mon équipe sur le terrain a fait savoir hier que les gens font des kilomètres de queue dans les stations-services. Étant donné que les prix de l'essence ont doublé cette semaine, les frais de transport ont augmenté et de nombreuses familles qui ne reçoivent pas d'aide extérieure n'ont plus les moyens de se rendre dans un établissement de santé ou de fuir les combats lorsqu'ils atteignent leur quartier.

Les importations commerciales de denrées alimentaires et de carburant ne se sont pas encore remises du blocus de novembre dernier. Les importations de carburant en septembre ne sont qu'à un tiers de

leur niveau d'août. Les importations commerciales de denrées alimentaires sont passées de 410 000 tonnes métriques enregistrées en mai à 280 000 tonnes métriques en août, à savoir une diminution de 30%. La confiance des compagnies maritimes étant déjà très éprouvée, comme en témoigne la baisse de 35% du nombre de demandes d'autorisation depuis le blocus, tout choc supplémentaire pourrait accroître le nombre de situations humanitaires de base d'une manière qui rendrait les capacités des organisations humanitaires tout simplement insuffisantes.

Deuxièmement, l'intensification des combats ces dernières semaines autour d'Hodeïda menace la planche de salut dont dépendent l'opération de secours et les marchés commerciaux. La combinaison des ports d'Hodeïda et de Salif, où arrivent la plupart des importations de denrées alimentaires du Yémen, des routes d'accès depuis les ports aux grandes agglomérations du nord et de l'ouest du pays et des installations de la ville dans lesquelles les céréales importées sont moulues avant leur transport forme l'infrastructure essentielle et irremplaçable dont dépendent les opérations de secours et les importations commerciales.

La route principale Hodeïda-Sanaa, qui est la principale artère utilisée par les importateurs commerciaux et les organisations humanitaires pour acheminer les marchandises des ports aux populations du pays, a été bloquée ces derniers jours en raison des combats. D'autres routes sont gravement endommagées et la durée des transports a augmenté, ce qui a entraîné une augmentation des coûts pour les organisations humanitaires et les entreprises privées.

Les moulins de la mer Rouge à Hodeïda, qui détiennent actuellement 45 000 tonnes de céréales importées par le PAM, une quantité suffisante pour nourrir 3,5 millions de personnes pendant un mois, ont récemment été inaccessibles à cause des combats dans la région. Des groupes armés ont occupé des installations humanitaires. Des attaques contre des civils et des sites humanitaires ont fait des dizaines de morts, en particulier des enfants, et de graves dégâts ont été causés aux installations de santé publique et d'approvisionnement en eau et à d'autres biens humanitaires.

Les organismes d'aide, dont l'ONU, ont encore 600 agents déployés à Hodeïda. Depuis juin, nous avons fourni une assistance directe à plus d'un demi-million de personnes fuyant les combats dans le gouvernorat, mais les activités d'aide, notamment les

campagnes de vaccination qui sauvent des vies, ont été retardées ou empêchées.

Il est loin d'être évident que certains sortent gagnants de l'intensification récente des combats. En revanche, nous ne savons que trop bien qui sont les perdants, à savoir des millions de civils yéménites, pour la plupart des femmes et des enfants, dont la vie est désormais en danger. Je sais que certaines personnes voudront désigner des responsables de la situation dans laquelle nous nous trouvons maintenant. C'est, si j'ose le dire, la mauvaise question à se poser aujourd'hui. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir qui peut faire quelque chose pour éviter cette catastrophe imminente. Tandis que nous continuerons d'insister pour que l'action humanitaire soit intensifiée, les organisations humanitaires ne pourront tout simplement pas répondre aux besoins de l'ensemble des 29 millions de Yéménites. C'est intenable. Nous demandons au Conseil de sécurité un appui dans trois domaines clefs pour prévenir un effondrement complet et pour protéger les vies de millions de personnes comptant parmi les plus vulnérables.

Premièrement, des mesures immédiates sont nécessaires pour stabiliser l'économie et soutenir le taux de change. Il s'agit notamment de liquidités utilisables pour la Banque centrale et de la mise en œuvre des engagements de longue date de verser les salaires du secteur public clef dans tout le pays, afin que davantage de personnes aient les moyens d'acheter des denrées alimentaires et de maintenir en vie les marchés commerciaux, que, comme je l'ai dit, les agences humanitaires ne peuvent remplacer. Dans le même temps, il est essentiel d'éviter toute mesure politique susceptible de nuire encore davantage à la confiance, déjà très mince, des importateurs commerciaux.

Deuxièmement, tous ceux qui sont concernés par la question doivent s'acquitter de leur obligation de protéger les civils et les infrastructures civiles et de faciliter l'accès aux personnes vulnérables. Nous devons garder tous les ports et les routes principales ouverts, en état de fonctionner et sûrs. Aucun site humanitaire ne doit être utilisé à des fins militaires. Comme je l'ai dit aux membres du Conseil, la ligne de vie grâce à laquelle fonctionne l'opération d'aide ne tient désormais plus qu'à un fil.

Troisièmement, nous demandons à toutes les parties de trouver des solutions concrètes aux questions clefs, notamment l'ouverture d'un pont aérien permettant aux civils de se faire soigner à l'extérieur du Yémen

pour des maladies qui ne peuvent plus être traitées dans le pays. Cela permettrait d'ouvrir l'aéroport de Sanaa.

Enfin, les parties doivent s'asseoir à la table de négociations et participer sérieusement aux efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour trouver une voie positive vers la paix.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir programmé cette importante séance d'information aujourd'hui. Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock. Pour rebondir sur l'un des points qu'il a évoqués, je tiens également à le remercier pour tout ce que ses collaborateurs accomplissent sur le terrain, de même que tous les autres organismes compétents des Nations Unies. J'ai été très frappée par ce qu'il a dit s'agissant de l'ampleur des opérations de secours, ainsi que par le fait que les Yéménites aident les Yéménites. Il me semble que c'est important.

L'exposé que nous venons d'entendre donne à réfléchir, dans le sillage de ceux que nous avons entendus auparavant. J'ai été frappée par les expressions qu'il a utilisées pour parler des vies en jeu, pour dire à quel point nous sommes proches de la famine et pour avertir que nous risquons même de perdre le combat. Ce sont là, évidemment, des informations extrêmement graves. Les souffrances infligées au peuple yéménite sont terribles. Nous suivons de très près l'intensification des combats militaires autour d'Hodeïda. Je voulais revenir sur la déclaration de M. Lowcock et souligner quatre points seulement.

Premièrement, je le répète une fois encore – et je pense que tous les membres du Conseil de sécurité l'ont fait, mais cela vaut la peine d'être répété –, toutes les parties au conflit doivent tout faire pour protéger les civils et les infrastructures civiles et démontrer dans les faits leur engagement à faire respecter le droit international humanitaire. Je suis extrêmement préoccupée d'apprendre que des groupes armés sont présents dans les installations humanitaires. Je crois que le Conseil devrait exiger qu'ils en partent. Ces installations doivent continuer à servir à la protection des civils. Toutes les parties ont des responsabilités en vertu du droit international humanitaire, et le

Conseil escompte qu'elles s'acquittent pleinement de ces responsabilités.

Mon deuxième point concerne l'acheminement de vivres, de carburant et de fournitures médicales jusqu'au Yémen et sur tout le territoire du pays. Il est impératif que toutes les parties facilitent cet acheminement et qu'elles collaborent avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et avec les partenaires de M. Lowcock sur le terrain. Il est tout aussi important que les civils puissent se déplacer librement et en toute sécurité afin que ceux qui sont en mesure de voyager puissent se mettre à l'abri du danger si nécessaire. Nous sommes profondément préoccupés par les informations selon lesquelles les opérations militaires rendraient dangereuse la route entre Hodeïda et Hajara. Cela va compliquer l'acheminement des fournitures depuis Hodeïda jusqu'au nord du Yémen. Il est vital que les itinéraires de ravitaillement restent opérationnels. Je voudrais me faire l'écho de ce qu'a dit M. Lowcock : cela ne peut être assuré par la seule aide humanitaire. Il faut absolument que les routes commerciales et les itinéraires d'approvisionnement restent ouverts et fluides. Cela signifie donc que les ports d'Hodeïda et de Salif doivent rester ouverts et que les moulins et les installations de stockage de denrées alimentaires doivent être protégés pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en nourriture.

Je voulais également m'associer aux observations du Secrétaire général adjoint concernant les mesures à prendre d'urgence pour stabiliser l'économie. Depuis la fin du mois de juillet à peine, le rial yéménite s'est déprécié de plus de 20%. Cela a réduit de moitié, par rapport à l'année dernière, le pouvoir d'achat de la population s'agissant des denrées alimentaires et autres produits de base. De toute évidence, cela aggrave la vulnérabilité des familles, qui ont désormais du mal à satisfaire ne serait-ce que leurs besoins fondamentaux. L'aide humanitaire, comme nous l'avons entendu, est à la limite de ses capacités, et même cela ne suffit plus, puisque 29 millions de Yéménites risquent d'avoir besoin de notre aide. Nous devons donc continuer de réfléchir ensemble à la meilleure manière dont le Conseil peut aider à stabiliser la situation humanitaire en aidant à stabiliser la situation économique, ou en coopérant avec les organismes compétents des Nations Unies et les autres institutions et pays susceptibles d'aider à cet égard. Je lance un appel à toutes les parties pour qu'elles coopèrent plus encore avec l'OCHA et les organismes des Nations Unies sur le terrain afin de contribuer autant que faire se peut à consolider la situation.

Je voudrais, pour terminer, évoquer le même point que M. Lowcock à la conclusion de son exposé, en rappelant simplement à quel point la situation politique revêt une importance primordiale, vitale même. Point n'est besoin de rappeler les raisons pour lesquelles les pourparlers de Genève n'ont pas pris les mesures que nous voulions qu'ils prennent. Je ne tiens pas à entrer dans le détail parce que je ne veux pas compliquer le travail de l'Envoyé spécial Martin Griffiths, qui s'efforce à présent d'organiser de nouveaux pourparlers politiques. Je suis certaine que nos ministres, qui seront ici la semaine prochaine pour l'Assemblée générale, voudront tenir de nombreuses délibérations sur le Yémen à la marge de la semaine de haut niveau. Je crois que c'est important. Enfin, j'appelle une fois de plus toutes les parties à appuyer le processus dirigé par l'Envoyé spécial, et je les exhorte toutes à faire preuve de la souplesse nécessaire, dans l'intérêt du peuple yéménite.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous remercions M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de son exposé dans lequel il a fait au Conseil de sécurité le point de la situation humanitaire au Yémen.

Je concentrerai ma déclaration sur deux points : premièrement, l'évolution de la situation humanitaire au Yémen et, deuxièmement, l'évolution du contexte politique et des conditions de sécurité.

En ce qui concerne l'évolution de la situation humanitaire au Yémen, nous venons d'entendre l'exposé de M. Lowcock, dans lequel il a présenté des chiffres et statistiques troublants, qui attestent de la détérioration de la situation humanitaire au Yémen, en particulier à Hodeïda. Du fait de cette situation, malheureusement, le peuple frère yéménite endure des souffrances quotidiennes sans précédent, qui sont encore exacerbées par les activités des groupes houthistes qui exploitent les routes utilisées pour acheminer l'aide humanitaire. Ces groupes ont mis en place des postes de contrôle militaires intensifs clairement destinés à entraver l'acheminement de l'aide humanitaire vers ceux qui en ont besoin – une population qui souffre cruellement d'une famine de plus en plus probable et des épidémies en cours.

Pour assurer l'accès humanitaire, les forces gouvernementales yéménites, appuyées par la coalition constituée pour rétablir la légitimité au Yémen, ont mené des opérations ciblées ayant provisoirement fermé la route principale qui relie Sanaa à Hodeïda; ont communiqué avec les organisations internationales humanitaires sur le terrain par le truchement du comité

des opérations d'évacuation et d'aide humanitaire à Riyad, afin de les informer des autres itinéraires disponibles pour acheminer l'aide humanitaire entre Hodeïda et Sanaa; et ont confirmé que la route serait rouverte dans les plus brefs délais, une fois qu'elle aura été déminée et qu'auront été levés les points de contrôle – autant d'obstacles qui ont entravé l'acheminement de l'aide humanitaire et sapé les efforts internationaux visant à atténuer les souffrances humanitaires. Au titre des efforts en date dans ce sens, citons, tout récemment, la conférence des donateurs consacrée à la situation au Yémen, qui a été organisée en avril à Genève.

En ce qui concerne l'évolution du contexte politique et des conditions de sécurité, la séance d'aujourd'hui a pour objet d'examiner la détérioration de la situation humanitaire au Yémen, laquelle résulte de l'impasse dans laquelle se trouvent les efforts politiques pour mettre fin à la crise, elle-même due au fait que les houthistes étaient absents des consultations organisées le 6 septembre avec le plein appui du Conseil de sécurité.

La coalition pour restaurer la légitimité au Yémen est intervenue à différents stades de la crise pour appuyer et faciliter au Yémen un règlement politique fondé sur les résolutions constitutives de la légitimité internationale. Parmi les dernières actions de la coalition, citons l'arrêt des opérations militaires à Hodeïda, l'appui aux efforts déployés par l'ONU sous la direction de M. Martin Griffiths, et l'octroi d'un délai suffisant pour reprendre le dialogue entre les parties yéménites, en dépit des problèmes de sécurité que posent les houthistes en poursuivant leurs pratiques qui menacent la paix et la sécurité régionales, moyennant notamment le contrôle du port d'Hodeïda et la menace posée à la sécurité de la navigation maritime internationale.

Ces menaces ont été confirmées par la lettre datée du 17 septembre, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), concernant les sanctions imposées au Yémen. Cette lettre soulignait les conclusions du Groupe d'experts du Comité, en réaffirmant la responsabilité directe des houthistes dans l'attaque du pétrolier *Abqaiq* et d'un autre navire commercial transportant du blé, tout en notant que si l'attaque du pétrolier avait abouti, elle aurait provoqué une catastrophe écologique lourde de répercussions sur le transport de marchandises en provenance et à destination du Yémen. Cette lettre réaffirmait également que ces attaques constituaient une violation du droit international humanitaire et auraient des

conséquences négatives sur l'acheminement de l'aide humanitaire. Compte tenu de cette situation humanitaire effroyable, qui est sans précédent, le Conseil de sécurité se doit d'adresser un message aux parties yéménites, en particulier aux houthistes, en insistant sur les points suivants.

Premièrement, les tentatives faites par certaines parties pour consolider leurs gains et promouvoir leurs intérêts personnels plutôt que ceux du peuple yéménite en bafouant les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), et en s'obstinant à ne pas participer de manière constructive au processus politique, sont inacceptables. Deuxièmement, les tirs de missiles balistiques contre les États voisins et les menaces visant les routes commerciales maritimes à Bab-Almandab et en mer Rouge sont également inacceptables. Troisièmement, il est inacceptable d'utiliser les civils comme boucliers humains, de se servir des installations civiles et des ports maritimes comme bases de lancement d'attaques militaires ou encore de recruter des enfants à des fins militaires. Ce sont là autant de mesures qui sont considérées comme des crimes de guerre punissables en vertu du droit international. Quatrièmement, il est crucial de coopérer avec l'ONU afin de garantir un acheminement sûr et une distribution intégrale de l'aide humanitaire dans toutes les régions du Yémen, sans prendre pour cible le personnel des Nations Unies sur le terrain.

Pour terminer, nous réaffirmons notre appui à M. Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général, et soulignons l'importance de redoubler d'efforts pour mettre un terme à la crise yéménite sur la base d'une solution politique conforme aux trois mandats politiques, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, afin de garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen et la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

**M. Safronkov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la délégation britannique de son initiative ainsi que la délégation des États-Unis de la convocation rapide de l'importante séance d'aujourd'hui. Nous remercions M. Lowcock de son exposé sur la situation humanitaire au Yémen que nous avons trouvé très alarmant.

Nous avons une longue histoire d'amitié avec le peuple yéménite et sympathisons profondément et sincèrement avec lui. Tout en notant les efforts

courageux déployés par les travailleurs humanitaires, nous savons que seule une solution politique permettra de régler cette crise. À l'instar de nos collègues du Conseil, nous sommes préoccupés par l'escalade de la violence au Yémen et avons maintes fois exprimé notre position sur la question. La désescalade de la situation autour d'Hodeïda et l'arrêt des opérations offensives devraient aider l'Envoyé spécial Griffiths à mener à bien ses efforts. Nous appelons les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de recourir à la force. Nous ne pensons pas que l'une des parties puisse obtenir davantage de flexibilité de la part de l'autre en usant de pressions et de violence. L'histoire du conflit yéménite montre que cette approche ne marche pas.

M. Lowcock vient de dire à juste titre que les seuls perdants de ce conflit seront les Yéménites, qui ont enduré des souffrances sans précédent et traversé des épreuves terribles, dont une épidémie de choléra, au XXI<sup>e</sup> siècle. Nous devons faire front commun pour appuyer les efforts de l'Envoyé spécial Griffiths, que nous considérons comme un médiateur impartial et objectif. Il a mené des consultations fructueuses avec la délégation du Gouvernement yéménite à Genève et a également récemment eu des contacts productifs avec les représentants d'Ansar Allah à Sanaa et à Mascate. Nous sommes convaincus qu'il reste possible de trouver un accord, en particulier en ce qui concerne l'établissement de mesures de confiance. Il existe une chance véritable de réaliser des progrès sur les questions relatives à l'échange de prisonniers, à l'ouverture de l'aéroport de Sanaa, au placement sous contrôle international du port d'Hodeïda et au versement des salaires aux fonctionnaires sur l'ensemble du territoire yéménite.

Nous appelons toutes les parties au conflit yéménite à participer activement aux efforts de médiation de M. Griffiths. Les solutions unilatérales telles que les tirs de missiles contre le territoire du Royaume d'Arabie saoudite, que nous condamnons, n'aboutiront pas à des résultats efficaces à long terme. Au contraire, elles ne peuvent que creuser plus encore le fossé d'incompréhension et de méfiance qui existe entre les parties et compromettre les perspectives de paix. Pour notre part, nous continuerons d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial par le biais de nos contacts avec toutes les parties au conflit yéménite et exhortons nos collègues à l'appuyer activement. Nous appelons à l'arrêt de la violence au Yémen afin que le pays puisse se concentrer sur le processus politique et sur la reconstruction de ses infrastructures détruites, une tâche urgente à laquelle il faut s'atteler dès à présent. L'économie du pays est en

ruines, et tout retard dans ce domaine ne fera qu'aggraver une situation déjà désastreuse dans le pays. La Russie continuera d'apporter une aide humanitaire au peuple yéménite, tant dans le nord que dans le sud.

Pour terminer, nous tenons à souligner qu'un dénouement du conflit yéménite contribuerait sensiblement à la stabilisation de la sous-région. Nous rappelons au Conseil notre proposition de lancer un processus pour élaborer un ensemble de mesures de confiance et de sécurité dans le golfe Persique et, à terme, dans tout le Moyen-Orient. La mise en place d'un tel dispositif, auquel devraient participer tous les pays clefs de la région, notamment les États du golfe Persique et l'Iran, contribuerait non seulement à renforcer la sécurité globale et indivisible dans cette partie du monde, mais aussi à régler des crises nouvelles et anciennes, comme le conflit yéménite. Les menaces et les affrontements doivent céder la place au dialogue et à la coopération. Une coopération sur cette base permettrait de régler rapidement le conflit au Yémen.

**M<sup>me</sup> Wroniecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de son exposé très instructif mais alarmant. J'aimerais également rendre hommage aux travailleurs humanitaires au Yémen et les remercier de leur dévouement et de leur engagement.

La dernière réunion du Conseil sur la situation au Yémen (S/PV.8348) nous a donné des raisons d'être prudemment optimistes. Nous avons discuté de la reprise des consultations avec les parties au conflit et des possibilités de les réunir autour de la table des négociations, et parlé d'une seule voix en affirmant que la voie à suivre était de parvenir à une solution politique à ce conflit. Si nous continuons de penser que cela reste vrai, aujourd'hui, à peine 10 jours plus tard, nous sommes réunis à nouveau ici et, une fois de plus, nous devons prendre acte de la détérioration de la situation sur le terrain et faire face à la sombre réalité de la grave crise humanitaire sévissant dans le pays.

Nous sommes affligés de voir la récente escalade de la violence dans la province d'Hodeïda ainsi que les affrontements armés qui se rapprochent chaque jour de la ville du même nom. Depuis le début de septembre, le nombre de victimes parmi les civils a considérablement augmenté. Alors que les opérations militaires continuent de s'intensifier autour de la ville et du port d'Hodeïda, l'aggravation de la crise humanitaire n'est pas seulement imminente, elle est déjà en train de

se produire et ne cessera que si les parties au conflit renoncent immédiatement à la violence et s'engagent en faveur d'une cessation des hostilités. Nous ne devons pas oublier qu'Hodeïda joue un rôle vital pour des millions de personnes, puisqu'il s'agit du principal point d'entrée des vivres et autres fournitures dans le pays. Ce qui se passe à Hodeïda et alentour a donc une incidence considérable sur la situation humanitaire dans toutes les autres provinces du Yémen. Nous appelons toutes les parties à faire en sorte que toutes les routes soient accessibles et tous les ports, y compris ceux d'Hodeïda, de Ras Isa et de Salif, restent ouverts et pleinement fonctionnels afin que l'aide humanitaire puisse être acheminée aux millions de personnes qui en ont désespérément besoin.

Malheureusement, nous recevons en permanence des informations alarmantes indiquant que les infrastructures civiles sont prises pour cible au Yémen. C'est pourquoi nous demandons résolument à toutes les parties impliquées dans le conflit de respecter les principes les plus élémentaires du droit international humanitaire, tels ceux de discrimination et de proportionnalité, et de garantir la protection des civils.

Je voudrais réaffirmer notre ferme appui aux efforts de l'Envoyé spécial en vue de relancer un processus de paix sans exclusive. Nous sommes intimement convaincus qu'il n'y a pas de solution autre que politique au conflit au Yémen. Nous appelons les parties au conflit à mettre fin à la violence et à s'abstenir de toute action susceptible de causer de nouvelles souffrances aux civils et de conduire le pays tout entier à la catastrophe humanitaire.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance, et remercions M. Mark Lowcock de son exposé éclairant, bien que n'incitant guère à l'optimisme.

Le Pérou constate à regret et avec une vive préoccupation la poursuite du conflit au Yémen, qui a entraîné la pire crise humanitaire sévissant aujourd'hui dans le monde et des violations graves du droit international et du droit international humanitaire. Plus de 11 millions d'enfants sont en situation de vulnérabilité extrême. Dans l'esprit de la déclaration présidentielle sur les politiques de protection des civils (S/PRST/2018/18) que nous venons d'adopter, nous condamnons l'escalade actuelle de la violence à Hodeïda et dans ses alentours, et continuons de mettre en garde contre ses graves conséquences en termes de nouvelles pertes de vies, de

blessés, de déplacés, de pauvreté extrême, de famine et de malnutrition.

Nous déplorons le fait que les avertissements que l'Organisation des Nations Unies et plusieurs organismes humanitaires ont lancés sans attendre au sujet des risques d'une escalade à Hodeïda ne se soient pas traduits par une action de diplomatie préventive efficace, et ce en dépit des efforts importants déployés par l'Envoyé spécial, M. Martin Griffith, avec l'appui du Conseil de sécurité. Il est clair que sa tâche est particulièrement complexe et que nous devons continuer de l'appuyer.

Nous regrettons l'absence des houthistes à Genève et les difficultés à faire avancer le processus. Toutefois, cela ne saurait en aucun cas servir de prétexte pour insister sur une solution militaire au conflit, qui est d'ailleurs parfaitement illusoire. Il faut au contraire redoubler d'efforts pour ramener les parties à la table de négociation.

À cet égard, nous signalons que les promesses concernant un supposé impact limité d'une escalade des hostilités à Hodeïda ne sont pas crédibles. Nous devons nous rappeler que le conflit se caractérise par la commission, en toute impunité, de crimes atroces par toutes les parties, ainsi que par un mépris flagrant pour ses conséquences sur la population civile.

Vingt-deux millions de Yéménites vivent dans des conditions précaires. La paralysie économique due au conflit les a durement frappés. Les services de base sont devenus inaccessibles. Comme cela a été souligné, les salaires des fonctionnaires, notamment des enseignants et du personnel médical, ne sont plus versés. L'hyperinflation et la dévaluation touchent de plein fouet les plus pauvres.

Dans ce contexte, le Pérou estime qu'il est à la fois indispensable et urgent que toutes les parties impliquées dans le conflit, et en particulier tous ceux qui sont en mesure d'exercer une influence sur elles, y compris le Conseil, agissent pour instaurer un cessez-le-feu durable et faire en sorte que le conflit soit réglé autour de la table de négociation.

Nous insistons sur le fait qu'il existe des possibilités réelles de parvenir à une solution politique inclusive, telle que défendue par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, et soulignons la nécessité de prendre des mesures pour renforcer la confiance entre les parties au processus.

Dans l'immédiat, nous insistons sur la nécessité de garantir la sécurité, l'ouverture et le plein fonctionnement des ports, en particulier celui d'Hodeïda, ainsi que des routes et des voies d'accès à cette ville aux fins de l'acheminement de biens essentiels.

Nous voudrions aussi dire toute notre admiration et notre appui aux travailleurs humanitaires déployés dans le pays, qui s'acquittent de leurs tâches dans des conditions très dangereuses, et souligner la nécessité de leur garantir un accès sûr et sans entrave à la population.

Enfin, nous ne pouvons manquer de rappeler que nous ne saurions tolérer le deux poids, deux mesures. Il est indispensable que le Conseil reste uni et agisse de manière cohérente à l'égard de sa responsabilité de protéger la population civile dans toute crise humanitaire, où qu'elle éclate, conformément au droit international et au droit international humanitaire.

**M. Skoog** (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mark Lowcock du point qu'il a fait aujourd'hui sur la sombre situation au Yémen. Il peut, ainsi que tous les travailleurs humanitaires qui oeuvrent sans relâche en vue d'atténuer les souffrances et de sauver des vies, compter sur notre appui total et sincère. Il mérite d'être félicité pour l'effort de secours ambitieux et efficace qui est mis en oeuvre dans des conditions que nous savons être extrêmement difficiles.

L'exposé d'aujourd'hui montre combien la situation humanitaire est urgente et désespérée. Les Yéménites subissent déjà la plus grave catastrophe humanitaire de notre époque, et avec la récente détérioration des conditions de sécurité, la situation empire de jour en jour. Les pertes civiles s'alourdissent, les installations médicales ne fonctionnent plus, les maladies se propagent, la faim gagne du terrain et l'espace humanitaire pour atteindre ceux qui sont dans le besoin se rétrécit à nouveau.

Les récents combats sur la route principale reliant Hodeïda à Sanaa sont maintenant un sujet de préoccupation urgente. L'interruption de cette voie d'approvisionnement cruciale aurait des conséquences humanitaires désastreuses. La vie de centaines de milliers de personnes à Hodeïda et de millions d'autres dans les autres provinces sera mise en péril si Hodeïda est coupée des régions nord du pays. Un million d'enfants supplémentaires au Yémen sont aujourd'hui au bord de la famine, ce qui porterait à 5,2 millions le nombre total d'enfants exposés à ce risque, comme nous l'avons entendu dire.

Face à cette situation humanitaire dramatique, les exigences du Conseil de sécurité, telles que convenues dans la déclaration présidentielle adoptée en mars (S/PRST/2018/5), doivent être réitérées haut et fort. Premièrement, des mesures doivent être prises en vue de l'arrêt urgent des hostilités afin de promouvoir le processus politique et, surtout, de protéger la population civile. Deuxièmement, il faut garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave, y compris le plein fonctionnement des ports et des routes. Le personnel humanitaire doit être autorisé à s'acquitter de sa mission, qui est de sauver des vies dans l'ensemble du pays – et ce sans entrave et sans risque pour sa sécurité. Troisièmement, le respect du droit international humanitaire doit être préservé, y compris la protection des civils et du personnel médical et humanitaire. Les trois demandes faites par M. Lowcock aujourd'hui – stabiliser l'économie, protéger les civils et permettre l'assistance et les évacuation sanitaires – sont tout à fait raisonnables et doivent être entendues.

Après des années de conflit sanglant, il est clair qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise au Yémen. En revanche, des efforts diplomatiques accrus sont nécessaires de toute urgence pour trouver une solution pacifique. Nous félicitons le Gouvernement yéménite de l'approche constructive qu'il a adoptée dans le cadre des récents efforts en ce sens, et nous estimons qu'il est profondément regrettable que les houthistes ne se soient pas rendus à Genève et aient poursuivi leurs opérations militaires. Mais le revers temporaire essuyé à Genève ne saurait justifier un retour à la violence. La récente escalade n'aggrave pas seulement la situation humanitaire, elle sape également les perspectives d'un processus politique. Or, à ce jeu, toutes les parties seront perdantes.

Nous en avons encore eu la preuve aujourd'hui. Il est proprement insupportable en 2018 d'entendre encore parler de famine massive et d'épidémie de choléra – choses totalement évitables. Nous ne pouvons tout simplement pas rester les bras croisés alors que la vie de millions de civils innocents est en jeu. Le Conseil de sécurité doit rester activement engagé et redoubler d'efforts à l'appui de l'Envoyé spécial, M. Martin Griffith, et de M. Lowcock. Nous devons toujours et encore appeler à l'unisson toutes les parties à s'engager, de bonne foi et sans conditions préalables, dans un processus politique inclusif dirigé par les Nations Unies, et à le faire avec dévouement, sérieux et détermination. Comme l'a dit l'Ambassadrice du Royaume-Uni, la semaine de haut niveau qui arrive doit être l'occasion

idoine à cet égard. La population yéménite a déjà payé un prix bien trop élevé pour cette guerre insensée.

**M<sup>me</sup> Gueguen** (France) : Je remercie le Royaume-Uni d'avoir pris l'initiative de cette séance, qui était indispensable alors que la situation humanitaire continue de se dégrader dans le contexte que M. Lowcock vient de décrire avec éloquence et précision.

Je reviendrai sur trois points. D'abord, sur l'aggravation des tensions dans le gouvernorat d'Hodeïda depuis le début du mois de septembre, et en particulier ces derniers jours, et les risques majeurs dont elle est porteuse sur le plan humanitaire. Ensuite, je rappellerai la nécessité de tout faire pour garantir l'accès humanitaire au Yémen et assurer le respect du droit international humanitaire. Enfin, je reviendrai sur l'impératif d'une solution politique, qui doit immédiatement être recherchée. Elle seule apportera une solution durable à la crise.

Premièrement, nous l'avons répété de nombreuses fois, il est impératif que tout soit fait pour que la confrontation militaire en cours dans la région d'Hodeïda épargne une population civile déjà durement éprouvée et qui compte de nombreux déplacés. Les infrastructures civiles doivent également être épargnées et le ravitaillement en nourriture et en énergie doit pouvoir être assuré. Alors que la hausse des tensions pourrait entraîner de nouveaux déplacements de population, les civils qui cherchent à fuir les combats doivent pouvoir se déplacer librement et en sécurité.

En outre, M. Mark Lowcock l'a rappelé, il faut préserver le cordon ombilical que représente, pour le Yémen, le port d'Hodeïda, par lequel transitent plus des trois quarts de l'aide humanitaire et du fret commercial qui entrent dans le pays. Le port d'Hodeïda, comme celui de Salif, doivent rester ouverts et pleinement fonctionnels. Il ne s'agit pas simplement d'approvisionner Hodeïda et sa région mais de répondre aux besoins d'un hinterland qui couvre la plus grande partie du pays, y compris Sanaa et où vit la très grande majorité des Yéménites. Les routes entre Hodeïda et Sanaa doivent être maintenues ouvertes pour permettre l'acheminement de l'aide alimentaire et éviter que la malnutrition à grande échelle que connaît déjà le Yémen ne se transforme en famine sans précédent. Aujourd'hui, du fait des affrontements, une partie des réserves entreposées à Hodeïda est déjà complètement inaccessible. Il faut le dire avec clarté : la conduite des opérations militaires ne doit en aucun cas entraver l'accès humanitaire.

Enfin, et c'est mon troisième point, le personnel humanitaire, qui travaille aujourd'hui au péril de sa vie dans des conditions extrêmement dangereuses, doit être protégé. Il est crucial que les acteurs humanitaires, dont la population yéménite dépend très largement, puissent planifier leurs opérations en amont et avec la garantie d'être protégés des attaques.

Au-delà de la situation à Hodeïda, nous devons collectivement répondre à la dégradation continue de la situation humanitaire au Yémen. Les membres du Conseil ont sans aucun doute vu les images perturbantes d'enfants émaciés qui circulent sur les réseaux sociaux et qui illustrent une réalité lancinante. Les civils sont les premières victimes de la guerre et de la pénurie que celle-ci instaure. Il faut donc tout faire pour garantir leur protection. La France réitère son appel à garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave aux populations qui en ont besoin.

Par ailleurs, la réponse humanitaire de l'ONU doit permettre d'endiguer l'épidémie de choléra à grande échelle qui sévit dans le pays. Les campagnes de vaccination engagées avec succès au cours des derniers mois doivent pouvoir se poursuivre. La réponse humanitaire doit aussi permettre d'offrir aux enfants yéménites un avenir, alors que la malnutrition les rend très vulnérables. Les affamer est inacceptable. Nous le répétons par ailleurs : pour toutes les situations de guerre, tout doit être fait pour protéger les enfants des conflits, comme l'exigent les résolutions du Conseil.

Alors que le rial a fortement baissé, que les prix montent et que les denrées essentielles se raréfient, le Conseil et, plus largement, l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, doivent appuyer les efforts des institutions financières internationales pour trouver une solution à la crise économique dont souffre le pays. La France est prête à agir sur ce sujet, dans le prolongement des travaux de la réunion humanitaire de Paris sur le Yémen, le 27 juin.

L'effondrement de l'économie et des structures étatiques fait en effet encore plus de morts que les hostilités elles-mêmes. L'installation structurelle du pays dans une économie de guerre est une impasse tragique dont il faut sortir. Cela exige de tous un sursaut, comme M. Mark Lowcock nous l'a indiqué. Je le dis ici avec force et conviction : la protection des civils, l'accès libre et sans entrave de l'aide humanitaire, la sauvegarde des personnels humanitaires et médicaux ne sont pas optionnels – ce sont des obligations du droit international qui s'imposent à toutes les parties au conflit.

Il est absolument essentiel, dans ce contexte, de préserver toutes les chances de renouer le dialogue et de construire un véritable processus politique reposant sur des mesures de confiance entre les parties. Le rendez-vous du 6 septembre à Genève a peut-être constitué une occasion manquée, mais ne signifie en aucun cas la fin des efforts pour faire avancer le processus politique et ne doit pas se traduire par une hausse des tensions entre les parties.

Rappelons-le : la logique militaire n'apportera pas de solution au Yémen. Cette guerre n'a que trop duré. Nous appelons donc toutes les parties à rester engagées avec l'Envoyé spécial pour reprendre au plus vite la voie du dialogue et faire avancer le processus politique, qui est la seule issue possible pour mettre fin au conflit au Yémen. La médiation des Nations Unies est la seule à même de pouvoir relancer les discussions en vue d'un accord sur la gestion du port d'Hodeïda, d'une reprise des pourparlers, d'une cessation durable des hostilités et de la définition des paramètres d'une solution politique en vue d'un accord durable, global et inclusif, qui ramène la paix au Yémen et la sécurité dans la péninsule arabique et dans le détroit de Bab el-Mandab.

Face à une situation humanitaire terrible, qui n'a cessé de se dégrader, la France restera pleinement mobilisée, en particulier au sein du Conseil, pour travailler à des solutions concrètes permettant l'acheminement de l'aide humanitaire et la résolution politique du conflit, seule à même de mettre un terme aux souffrances de la population yéménite.

**M. Esono Mbengono** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier la délégation britannique d'avoir demandé que soit convoquée la présente séance et nous remercions également la Présidente d'avoir accédé à cette demande. De même, nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé détaillé et instructif.

La République de Guinée équatoriale est extrêmement préoccupée par la poursuite des hostilités au Yémen et par les dégâts qu'elles ont causés à la population et aux infrastructures du pays depuis le début de la guerre à la fin du premier trimestre de 2015. Il est regrettable que jusqu'à présent, la ville d'Hodeïda et ses environs, par où entrent près de 70 % des importations de nourriture, de carburant et d'autres fournitures de première nécessité destinées à l'ensemble du pays, continuent d'être le théâtre d'affrontements. Pour enrayer la crise humanitaire dans le pays, il faut

en priorité assurer la sécurité de cette localité afin de garantir le plein fonctionnement de son port stratégique.

La vulnérabilité de la population demeure une source de vives préoccupations, 22,2 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire ou de protection sous une forme ou une autre. Selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 17,8 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, 16 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et à des services d'assainissement et 16,4 millions n'ont pas accès à des soins de santé adéquats. À cela s'ajoute la situation économique que connaît le pays, qui est inquiétante dans l'ensemble, comme M. Lowcock nous l'a expliqué en détail.

Le coût humain et les incidences humanitaires de ce conflit sont injustifiables. Ma délégation condamne les attaques aveugles perpétrées récemment dans des lieux publics, où l'équipe de pays a pu établir et vérifier que 21 enfants – 13 garçons et huit filles – avaient été tués, que 82 enfants – 51 garçons et 31 filles – avaient été mutilés, que quatre attaques avaient été perpétrées contre des écoles et qu'une attaque avait pris pour cible un hôpital.

Depuis le 12 septembre, des affrontements armés sur la route principale reliant Hodeïda et Sanaa ont empêché l'acheminement de 45 000 tonnes de céréales depuis Red Sea Mills, qui peuvent être utilisées pour nourrir plus de trois millions de personnes ayant besoin d'aide alimentaire pendant un mois. Nous appelons à une cessation immédiate des hostilités entre les parties pour faciliter la fourniture de cette aide humanitaire à la population.

La population yéménite fait face à un autre problème, à savoir le choléra. Nous déplorons le décès de neuf personnes, dont sept enfants, annoncé lundi dernier, et nous sommes préoccupés par la situation de milliers de personnes touchées dans le pays, sachant que depuis avril dernier, plus de deux mille personnes sont mortes de cette maladie. Nous saluons toutefois les efforts déployés par le programme Eau, Assainissement et Hygiène pour tous et les autres moyens mis en œuvre pour enrayer cette épidémie.

La République de Guinée équatoriale encourage toutes les parties au conflit à appuyer l'action de M. Griffiths, qui, après la réunion de Genève du 6 septembre, où il a eu l'occasion de s'entretenir avec la délégation gouvernementale, poursuit les consultations avec les autres groupes, en vue de l'élaboration des

mesures de confiance qui permettront d'organiser des négociations entre les parties au conflit à l'avenir. Nous espérons que les parties au conflit y participeront et n'invoqueront pas d'autres prétextes.

Enfin, nous appuyons et saluons les efforts déployés par l'ONU et par le Conseil en particulier pour réconcilier les parties yéménites au conflit en vue de mettre un terme à ce conflit. Avec cette espérance, j'appelle la communauté internationale, les pays qui ont de l'influence dans la région et cet organe à continuer d'aider le peuple yéménite, qui mérite de vivre dans la dignité, à sortir de cette guerre qui a plongé le pays dans une grave crise humanitaire.

**M. Llorentty Solíz** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se joint à plusieurs de nos collègues pour remercier la délégation britannique d'avoir appelé à la convocation de la présente séance et vous remercier, Madame Présidente, de l'avoir organisée. Nous remercions également M. Mark Lowcock de son exposé. Nous avons suivi avec beaucoup d'attention son exposé sur les détails et les conséquences horribles de la guerre.

Ma délégation est vivement préoccupée par l'augmentation de la violence au Yémen, et notamment l'intensification des bombardements et des frappes aériennes à la suite des campagnes militaires aux alentours de la ville d'Hodeïda. Malheureusement, ces affrontements armés se sont étendus au-delà du port et ont touché la route principale reliant les villes d'Hodeïda et de Sanaa, rendant pratiquement impossible l'utilisation de cette route pour le transport de marchandises et de l'aide humanitaire, tout en mettant en péril l'intégrité des silos de Red Sea Mills, comme l'a expliqué M. Lowcock.

Depuis le début du conflit, plus de 16 000 civils ont été tués ou gravement blessés à la suite des combats et des attaques contre des zones et des infrastructures civiles. Ce chiffre pourrait augmenter dangereusement si la ville d'Hodeïda et ses habitants – plus de 600 000 – sont pris au piège d'une campagne militaire. De même, les conséquences risquent de s'étendre à l'ensemble du pays si les ports vitaux pour la survie de la population yéménite sont compromis ou rendus inutilisables en raison des opérations militaires en cours. Nous voudrions rappeler que plus de 70 % des importations au Yémen entrent par le port d'Hodeïda. Par conséquent, une attaque contre cette ville et ce port aurait non seulement des conséquences graves pour les 22 millions de personnes qui ont actuellement besoin d'une aide humanitaire dans ce pays, mais elle porterait également ce nombre à un

niveau insoutenable. Il ne faut pas oublier non plus que l'augmentation de la violence entraîne le déplacement de familles entières qui fuient le conflit, précisément en direction de la ville d'Hodeïda pour chercher refuge. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a donné un exemple frappant à cet égard : le 14 septembre dernier, il a enregistré le déplacement de près de 3 500 personnes à la suite d'affrontements dans des districts voisins de la ville d'Hodeïda. De toute évidence, une campagne militaire dans cette ville pourrait provoquer une grave catastrophe.

Ces actes belliqueux ne font que compromettre et saper les efforts déployés par l'ONU et l'Envoyé spécial du Secrétaire général visant à établir un dialogue pour rapprocher les parties en vue de trouver une solution négociée à ce conflit. C'est pourquoi le Conseil doit insister pour rappeler aux parties qu'elles sont tenues de respecter ses résolutions, en particulier la résolution 2216 (2015). Par conséquent, tous les acteurs et toutes les parties concernées doivent mettre immédiatement un terme à la violence et renoncer à toute condition préalable au dialogue, afin de s'engager dans un processus de négociation qui conduira à une solution politique répondant aux exigences et aspirations du peuple du Yémen dans le plein respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale. Pour cette raison, ma délégation appuie le processus de consultations et de dialogue lancé par l'Envoyé spécial, qui constitue une initiative importante pour orienter le processus de négociation politique vers un règlement pacifique de la situation au Yémen. Par conséquent, nous appelons de nouveau les acteurs et les parties concernés à participer et à contribuer de façon constructive au processus de dialogue.

Il est également essentiel de rappeler aux parties que toute attaque ou campagne militaire visant des civils ou des espaces publics, des logements, des installations médicales et d'enseignement, ainsi que le lancement de missiles et le déploiement de mines antipersonnel, sont contraires au droit international et au droit international humanitaire. Par ailleurs, de tels actes peuvent constituer des crimes de guerre qui peuvent faire l'objet d'enquêtes et de sanctions par les tribunaux internationaux compétents.

Enfin, ma délégation réitère son appui sans réserve aux efforts de médiation et de dialogue que l'Envoyé spécial a entrepris et poursuit auprès des parties en vue de parvenir à un règlement politique du conflit au Yémen.

**M<sup>me</sup> Gregoire Van Haaren** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de son exposé qui donne à réfléchir. Je voudrais en outre remercier le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et l'ensemble de la communauté internationale pour les efforts qu'ils déploient au Yémen pour sauver des vies au quotidien, dans des circonstances de plus en plus difficiles. Nous avons appuyé la demande visant à la tenue de la présente séance d'information d'urgence parce que nous avons constaté une détérioration rapide de la situation au Yémen cette semaine. Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir accédé à la demande de convoquer la séance d'information d'aujourd'hui dans un délai aussi court.

Les images d'enfants affamés sur des lits d'hôpitaux en provenance du Yémen sont une honte pour la communauté internationale. Face à ces images, nous devons dénoncer cette situation et agir. Suite à la reprise des combats dans les alentours d'Hodeïda, 1 million supplémentaire d'enfants qui sont déjà dans une situation de grave insécurité alimentaire au Yémen risquent d'être victimes de la famine. Derrière ces chiffres choquants se cache la dure réalité de la vie quotidienne de Yéménites innocents, dans le contexte d'une crise d'origine humaine dont ils font les frais. Je voudrais aborder trois questions aujourd'hui : premièrement, l'exacerbation des difficultés d'accès aux alentours d'Hodeïda; deuxièmement, les incidences de la situation économique sur la situation humanitaire et troisièmement, la protection des civils.

Premièrement, nous sommes extrêmement préoccupés par les conséquences des affrontements de cette semaine dans les alentours d'Hodeïda pour l'accès humanitaire aux millions de Yéménites dans le besoin, un accès qui est déjà difficile. La route principale vers Sanaa n'est plus praticable. Je suis préoccupée par les informations fournies par M. Lowcock selon lesquelles les autres routes que l'on pourrait utiliser sont gravement endommagées. L'accès aux silos de Red Sea Mills a été coupé et une menace imminente pèse sur le port. La fermeture des opérations portuaires à Hodeïda ou la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de l'hinterland marquerait un point de non-retour vers une véritable famine. Dans la résolution 2417 (2018) qu'il a adopté à l'unanimité le 24 mai, le Conseil a indiqué qu'il était conscient de la nécessité de mettre fin au cercle vicieux du conflit armé et de l'insécurité alimentaire. Nous devons maintenant prendre ce texte à cœur et tout mettre en œuvre pour éviter que la situation ne continue

de se détériorer. Je remercie M. Lowcock d'avoir formulé trois demandes concrètes en vue de régler la situation. Dans ce contexte, nous demandons également à l'OCHA de tenir le Conseil informé de la situation en matière de sécurité alimentaire. Il incombe aux parties au conflit et à leurs soutiens de garantir l'ouverture et le fonctionnement du port, sans interruption, ainsi que l'acheminement aux Yéménites, sur l'ensemble du territoire national, des fournitures dont ils ont désespérément besoin.

Mon deuxième point concerne un autre facteur important qui a conduit à l'aggravation de la crise alimentaire : l'économie du Yémen qui est en voie d'effondrement. La dévaluation récente du rial yéménite, qui est à son plus bas niveau, a porté un coup dur au pouvoir d'achat des Yéménites. Cette situation, conjuguée à la hausse des prix des denrées alimentaires et au non-versement des salaires des fonctionnaires depuis plus de deux ans, s'avère être une combinaison fatale pour les Yéménites ordinaires, y compris dans les régions du pays qui ont été moins touchées par les combats. Les experts attirent l'attention sur le fait que l'effondrement de l'économie risque de faire plus de morts parmi les Yéménites que la violence qui est à son origine. Les parties doivent joindre leurs efforts et s'attaquer à ce problème de toute urgence.

Troisièmement, nous venons d'adopter une déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité sur la protection des civils (S/PRST/2018/18). Le libellé de cette déclaration n'aurait aucun sens si nous n'insistons pas sur sa pleine application dans le contexte des crises inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Toutes les parties doivent honorer les obligations qui leur incombent au titre du droit international humanitaire et prendre des mesures face aux violations de ce droit. Mettre fin à l'impunité doit être un élément clef du règlement du conflit au Yémen. La transition politique qui a eu lieu au début de l'année 2012 au Yémen a été un exemple positif dans la région à bien des égards, mais si elle nous a appris une chose, c'est que le fait de reporter les mesures de justice ne fait que favoriser la poursuite des conflits et nourrit l'idée que les transgressions n'ont pas de conséquences.

Pour terminer, les facteurs de la famine au Yémen sont multiples. Les mesures qui s'imposent immédiatement sont claires. Les parties doivent respecter le droit international humanitaire, garder les ports ouverts, protéger les routes d'approvisionnement et convenir une fois pour toutes des modalités de

reprise des versements des salaires. La seule chose qui puisse mettre un terme définitif aux souffrances de la population yéménite est une solution politique durable et pacifique au conflit. Nous appelons une fois de plus toutes les parties à prouver leur attachement à la paix, à permettre la désescalade, d'abord et avant tout autour d'Hodeïda, et à participer sans conditions préalables aux efforts de l'Envoyé spécial. Les enfants du Yémen sont en droit de vivre à l'abri de la violence, de la faim et de la maladie. Ils ont droit à un avenir.

**M. Umarov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier de son exposé clair et complet le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock. Nous tenons à lui dire que nous sommes prêts à appuyer ses activités. Nous lui exprimons également notre profonde gratitude, ainsi qu'au personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour les efforts inlassables qu'ils déploient dans le contexte d'une des pires crises humanitaires au monde. Le Kazakhstan suit de près l'évolution récente de la situation et souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, nous appuyons les appels répétés lancés par l'ONU à toutes les parties afin qu'elles protègent la vie des civils, fassent qu'il n'y ait ni morts ni blessés et permettent la liberté de mouvement. C'est pourquoi nous notons et saluons les efforts coordonnés des parties prenantes, à savoir les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les pays du Golfe, qui se sont mis d'accord pour fournir une aide humanitaire à la population yéménite.

Le Kazakhstan salue l'action altruiste des partenaires humanitaires qui fournissent des vivres, de l'eau, des trousseaux d'urgence, de l'argent liquide et des soins de santé. Nous regrettons que deux tiers de la population yéménite aient encore besoin d'être protégés contre la malnutrition, le choléra et d'autres maladies, qui ont tué ou frappé des milliers de civils, en particulier après une saison estivale caniculaire. Ma délégation espère que les infrastructures sanitaires essentielles et les stations d'épuration seront pleinement protégées afin de pouvoir servir les populations locales.

Deuxièmement, nous souscrivons pleinement à l'appel lancé par M. Lowcock à intensifier les importations commerciales de denrées alimentaires, de carburant et de fournitures humanitaires par tous les ports du Yémen. Nous appelons également à la mobilisation des services d'urgence et à un financement suffisant pour soulager la population de la famine. Dans

le même temps, il est essentiel de rechercher de nouvelles mesures de confiance dans le domaine humanitaire et d'appuyer toutes celles qui existent déjà.

Enfin, le Kazakhstan se félicite de la décision de la coalition de maintenir ouverts tous les ports yéménites, notamment Hodeïda et Salif, pour permettre l'entrée sans restriction des cargaisons humanitaires et commerciales. Le maintien du flux d'importations est essentiel pour les cas humanitaires, en particulier à la lumière de la hausse du chômage, du non-versement des salaires aux employés du secteur public depuis plus de deux ans et de la dévaluation du rial yéménite, ainsi que de la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant.

Nous soulignons que toutes les obligations découlant du droit international humanitaire doivent être respectées par toutes les parties, qui doivent également assumer la responsabilité d'atténuer la situation humanitaire en coopérant pleinement avec l'ONU et les organismes humanitaires compétents.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire remercie la présidence américaine du Conseil pour l'organisation de cette séance d'information consacrée à la situation humanitaire au Yémen, et le Royaume-Uni, qui en a pris l'initiative.

Elle remercie également M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour son exposé sur les derniers développements de la situation au Yémen.

Ma délégation est préoccupée par la reprise des combats, depuis le 18 septembre, autour du port d'Hodeïda, après l'échec des pourparlers de paix à Genève, le 8 septembre. Ces affrontements sont de nature à aggraver la crise humanitaire, déjà considérée par les Nations Unies comme la pire au monde. Ils sont d'autant plus préoccupants qu'ils se déroulent dans une agglomération de plus de 600 000 habitants. En outre, le port d'Hodeïda, où transitent 70 % des importations du pays, est la principale porte d'entrée d'environ 90 % de l'aide humanitaire dont dépendent des millions de Yéménites. En conséquence, la reprise des combats autour de ce port stratégique met non seulement en péril l'acheminement de l'aide humanitaire, mais elle entraîne également la flambée des prix des produits de première nécessité. En effet, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les prix des denrées alimentaires

ont augmenté de 68 % depuis 2015. À cette situation s'ajoutent les pénuries de carburant.

Préoccupée par la grave détérioration de la situation humanitaire, la Côte d'Ivoire appelle les belligérants à un cessez-le-feu immédiat afin de permettre la livraison sûre et sans entrave de l'aide humanitaire aux populations en détresse. Elle les invite à reprendre le dialogue en vue d'un règlement politique de la crise actuelle, et à respecter leurs obligations en matière de droit international humanitaire.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire voudrait exhorter les parties au conflit à s'approprier le plan de paix proposé par M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et encourage celui-ci à poursuivre sa médiation et ses bons offices pour une reprise du dialogue inter-yéménite.

**M. Wu Haitao** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de son exposé le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock. Je le félicite, lui et son équipe, des efforts qu'ils déploient pour atténuer la crise humanitaire au Yémen.

Le conflit au Yémen, qui dure depuis plus de trois ans, a plongé le pays dans une crise aiguë. Aujourd'hui, alors qu'il s'intensifie à Hodeïda et ailleurs, l'accès humanitaires risque inéluctablement d'être interrompu, aggravant le risque de famine et d'épidémie de choléra, une conséquence désastreuse que personne, ni le peuple yéménite, ni les pays de la région, ni la communauté internationale, ne peut endurer. Par conséquent, il incombe à la communauté internationale de donner aux parties au Yémen les moyens de mettre de côté leurs divergences dans un esprit de réconciliation afin d'éviter la propagation du conflit. Cela doit être fait d'urgence afin d'éviter une nouvelle aggravation de la crise humanitaire dans le pays.

La communauté internationale doit intensifier l'aide humanitaire et fournir des médicaments, des denrées alimentaires et d'autres biens en fonction des besoins sur le terrain afin d'atténuer les souffrances du peuple yéménite. Nous devons exhorter les parties concernées au Yémen à prendre des mesures pour circonscrire la flambée des prix et maintenir la circulation des biens commerciaux. Cela contribuerait également, dans une certaine mesure, à atténuer la crise. Les parties concernées doivent travailler ensemble pour améliorer l'accès humanitaire afin que l'aide puisse être acheminée au peuple yéménite en toute sécurité et

sans rencontrer d'obstacles, ouvrant ainsi la voie à une amélioration de la situation humanitaire dans le pays.

La solution politique est la seule solution possible pour que le Yémen connaisse une paix durable et mette fin une fois pour toutes à la crise humanitaire. Les parties yéménites doivent revenir à la voie politique dès que possible. L'Envoyé spécial Martin Griffiths a récemment poursuivi ses contacts avec un large éventail de parties prenantes, les incitant à reprendre les pourparlers de paix intra-yéménites et à adopter des mesures de confiance.

Il incombe à la communauté internationale d'aider l'ONU et l'Envoyé spécial à intensifier leurs bons offices en vue de la mise en place d'un mécanisme durable de dialogue et de négociation. La Chine est pour la préservation de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Yémen. Elle appuie également les parties yéménites dans leurs efforts pour parvenir dès que possible à cette solution sans exclusive par le dialogue et la négociation, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre ainsi que des textes issus de la Conférence de dialogue national.

La Chine est prête à appuyer les efforts de l'Envoyé spécial aux côtés de la communauté internationale, et continuera de jouer un rôle constructif dans la recherche d'une solution politique à la question yéménite.

**M. Amde** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la délégation du Royaume-Uni d'avoir demandé la tenue de la présente séance, et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé. Nous exprimons également notre gratitude à l'ONU et à ses partenaires humanitaires pour l'action désintéressée qu'ils mènent au Yémen dans des conditions extrêmement difficiles.

La crise humanitaire au Yémen demeure une source de grave préoccupation. Des millions de personnes sont au bord de la famine. En outre, le conflit dans la province d'Hodeïda s'intensifie alors que les combats qui ont repris se rapprochent de la ville de Hodeïda. Compte tenu de la situation qui se détériore de façon spectaculaire, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires met en garde contre le fait que l'escalade récente des combats met des centaines de milliers de personnes dans une situation extrêmement dangereuse.

Nous avons entendu tout à l'heure le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, dire sans aucune

ambiguïté que le Yémen était confronté à la pire des crises humanitaires. Tous les jours ou presque, des millions de personnes luttent pour survivre et sont tributaires de l'aide humanitaire pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et avoir accès aux services de base. La dévaluation du rial yéménite, la hausse du prix des denrées alimentaires, le non-paiement des traitements de la fonction publique et une épidémie de choléra ont contribué à aggraver encore la situation humanitaire dans le pays. Comme l'ONU et ses partenaires humanitaires l'ont déclaré à maintes reprises, le port d'Hodeïda est une planche de salut pour des millions de personnes tributaires de l'aide humanitaire.

À cet égard, nous appelons toutes les parties à faire tout leur possible pour que l'ONU et ses partenaires humanitaires puissent bénéficier d'un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave à tous les Yéménites qui en ont besoin. Nous soulignons également qu'il importe de protéger les civils et les installations civiles. En outre, dans l'intérêt des civils qui ont tant souffert, nous appelons les parties à faire preuve de retenue pour éviter les victimes civiles. Le fait que les houthistes aient lancé des missiles contre le Royaume d'Arabie saoudite et mené des attaques contre des navires commerciaux est également contreproductif et inacceptable. Nous condamnons ces actes.

De fait, il est navrant de constater que, en dépit des efforts constants de l'Envoyé spécial pour relancer les pourparlers politiques, les combats au Yémen s'intensifient, ce qui a une incidence sur les civils et sur l'acheminement de l'aide humanitaire. Tout en exhortant toutes les parties à coopérer avec l'ONU et ses partenaires humanitaires, nous soulignons que la solution propre à mettre un terme définitif à l'indicible tragédie qui se déroule au Yémen est un dialogue politique global qui réponde aux aspirations légitimes des Yéménites comme aux préoccupations sécuritaires des acteurs régionaux. À cet égard, nous appuyons les efforts diplomatiques inlassables de l'Envoyé spécial, qui poursuit son va-et-vient diplomatique pour ramener toutes les parties à la table des négociations.

Enfin, il est impératif que toutes les parties collaborent avec l'Envoyé spécial de bonne foi et dans un esprit constructif, sans aucune condition préalable. C'est ce que le peuple yéménite attend de toutes les parties. Nous pensons également que le Conseil de sécurité et les pays influents devraient appuyer les efforts de l'Envoyé spécial tandis qu'il continue de promouvoir un règlement politique conforme aux résolutions pertinentes du

Conseil, notamment la résolution 2216 (2015). Une paix durable ne pourra être instaurée au Yémen que dans le cadre d'un processus politique sans exclusive, facilité par l'ONU.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national, en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je remercie M. Lowcock de son exposé. Ce que nous savons de la crise humanitaire au Yémen est horrifiant mais, en réalité, ce qui est encore plus effrayant, c'est ce que nous ne savons pas. Récemment, des journalistes se sont rendus dans un village reculé du nord du Yémen. Ils y ont trouvé des familles en train de dépérir, contraintes pour survivre – si on peut parler de survivre – de manger une purée verte, aigre, faite des feuilles d'une plante locale. La mère d'une enfant de sept mois souffrait à tel point de malnutrition qu'il lui arrivait souvent de ne pas pouvoir allaiter son bébé, or elle n'avait pas d'autres moyens. Comme elle l'a dit aux journalistes : « Depuis qu'elle est née, je n'ai pas l'argent nécessaire pour lui acheter du lait ou des médicaments ». Les photos des bébés affamés de ce village qu'ont prises les journalistes sont à la limite du supportable. Ces enfants étaient en train de dépérir sans que personne ne s'en aperçoive. Leurs parents n'ont même pas les moyens de payer les frais de transport de leurs enfants jusqu'aux dispensaires qui pourraient les aider.

Au Yémen, les familles dépendent de l'aide extérieure pour survivre. Pourtant, les besoins sont si immenses et les obstacles si coriaces qu'il est difficile de déterminer qui a besoin d'aide et comment acheminer cette assistance, et ce, en dépit de tous les efforts déployés par tant de courageux travailleurs humanitaires, aux prises avec des fonctionnaires qui, sur le terrain, bloquent leur accès et font entrave aux opérations de secours. En définitive, nous ne saurons peut-être jamais combien d'enfants meurent dans ces villages reculés. Leurs parents signalent rarement leur décès et ils ne sont jamais recensés dans les statistiques déjà effroyables que dresse l'ONU.

Les histoires comme celle que je viens d'évoquer sont accablantes, mais le Conseil de sécurité n'est pas impuissant face à cette crise. Il y a des mesures que la communauté internationale peut prendre pour aider ces enfants affamés et leurs mères. Il suffit que nous ayons la volonté de les prendre. La dernière fois que le Conseil s'est réuni sur le Yémen (voir S/PV.8348), nous avons tous exhorté les parties à désamorcer les tensions et à reprendre les pourparlers. Mais, comme nous l'avons

entendu aujourd'hui, c'est l'inverse qui s'est produit. C'est pourquoi les États-Unis appellent toutes les parties à s'assurer de protéger les moulins et les installations de stockage de denrées alimentaires autour d'Hodeïda. Le Yémen ne peut plus se permettre que ces entrepôts échappent de justesse aux combats qui ont lieu aux alentours. Les combattants ne doivent pas pénétrer dans les installations de l'ONU, qui doivent être protégées contre les attaques.

Cela n'a rien de sorcier. Le moins que le Conseil de sécurité puisse exiger des combattants de part et d'autre, c'est de permettre aux secours humanitaires de parvenir jusqu'au peuple yéménite affamé. Du fait des combats récents, la route principale qui part du port est beaucoup plus difficile à emprunter et les parties doivent œuvrer avec l'ONU pour permettre à l'aide de circuler sans interférence. Enfin, les parties doivent éviter d'imposer de nouvelles restrictions aux importations de denrées alimentaires, de carburant et d'autres produits vitaux à destination du Yémen. Ce sont là des mesures que les parties peuvent prendre immédiatement.

À plus long terme, tous ceux qui sont autour de cette table aujourd'hui savent ce qu'il faut faire. Tous ici, nous appuyons les efforts déployés par l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, pour trouver des moyens d'atténuer la violence et de reprendre les pourparlers. La tragédie qui est en train de couvrir au Yémen dépasse presque l'entendement, mais nous ne sommes pas impuissants face à elle. Tous les acteurs – le Conseil de sécurité, les parties belligérantes au Yémen et leurs partenaires – doivent se consacrer à négocier la fin de cette guerre et non à aggraver les souffrances des enfants yéménites.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

**M. Bin Mubarak (Yémen) (*parle en arabe*) :** Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, de nous donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil pour la deuxième fois ce mois-ci. Nous vous souhaitons plein succès, ainsi qu'à la délégation des États-Unis. Nous tenons également à remercier M. Mark Lowcock et son équipe, ainsi que tous les travailleurs humanitaires, des efforts sincères et considérables qu'ils déploient pour alléger les souffrances humanitaires dans mon pays.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité est saisi de la situation humanitaire dans mon pays. Certes, nous sommes extrêmement reconnaissants de cette attention internationale, mais la détérioration de la situation humanitaire n'a rien d'un accident, pas plus qu'elle n'est le résultat d'une catastrophe naturelle. Ses causes sont claires et ceux qui en sont responsables sont connus de tous. Traiter uniquement les conséquences et les symptômes d'un conflit sans s'attaquer à ses causes profondes est une façon dangereuse d'aborder les conflits. C'est voué à l'échec.

Il y a quatre ans, le 21 septembre 2014, les milices houthistes, soutenues par l'Iran – État qui parraine le terrorisme dans le monde –, ont déclenché un coup d'État contre le Gouvernement, contre les textes issus du dialogue national, et contre tout ce dont les Yéménites étaient convenus. Le Président de la République, S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, avait déclaré à l'époque que le Yémen était victime d'une « conspiration qui entraîne le pays dans la guerre civile ». Il affirmait qu'il ne s'épargnerait aucun effort pour s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles et s'emploierait à rétablir l'autorité de l'État.

Depuis ce jour, le Gouvernement yéménite, sous sa direction, a tout fait pour mettre un terme au coup d'État et pour recouvrer l'autorité de l'État. Il a fait des concessions successives et a tendu la main à la paix, sur la base des mandats convenus, pour appuyer les efforts déployés par l'ONU et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths. Le Gouvernement yéménite s'est fixé pour objectif de réaliser le rêve que nourrit son peuple de construire un État fédéral civil et moderne, qui promeuve la démocratie, les droits de l'homme et la liberté, en se fondant sur la primauté du droit et la bonne gouvernance. C'est la seule voie que nous souhaitons emprunter.

Tout au long des derniers événements, le Conseil a entériné la voie à suivre pour appuyer la paix, sous l'égide de l'ONU et sur la base des trois mandats convenus aux niveaux local, régional et international, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil, notamment la résolution 2216 (2015). C'est la seule voie pour parvenir à la paix.

Dans chaque cycle de pourparlers de paix, dont le plus récent a eu lieu à Genève, nous avons exprimé l'espoir de parvenir à un résultat positif dans le

domaine humanitaire, tout du moins afin de réduire les souffrances de notre peuple dans toutes les questions à l'examen. Toutefois, les putschistes ont décidé à la dernière minute de ne pas participer à ces pourparlers, ce qui montre bien qu'ils ne souhaitent pas discuter d'efforts humanitaires quels qu'ils soient, car cela leur coûterait une carte qu'ils ont toujours jouée tant au Yémen qu'à l'étranger. La communauté internationale doit en être consciente.

S'agissant de la situation humanitaire, toutes les villes qui sont sous le contrôle des putschistes depuis 2014 ont été le théâtre de raids systématiques, du recours à la terreur et à l'humiliation des civils, du recrutement et de l'envoi d'enfants innocents sur les champs de bataille de la mort, de la multiplication des marchés noirs et du vol en plein jour de la richesse de notre peuple. C'est une évolution dangereuse contre laquelle nous avons mis en garde à plusieurs reprises.

Les souffrances de milliers de familles à Hodeïda et dans toutes les zones sous contrôle des forces putschistes s'expliquent principalement par l'emprisonnement du soutien de famille; par la perte de revenus en raison de la confiscation par les houthistes de plus de 70 % des ressources de l'État, selon les rapports de l'ONU; ou encore par l'absence de l'aide humanitaire, qui a été entravée, volée ou détournée par les milices houthistes, comme cela a été attesté par les organismes des Nations Unies. Cette question est au cœur du débat sur les mesures de confiance au Yémen qu'appuie le Conseil, avec le soutien de l'Envoyé spécial et des États qui parrainent le processus politique au Yémen.

La province d'Hodeïda constitue désormais le principal défi pour l'aide humanitaire, parce que les milices houthistes sont les seuls à bénéficier du port, tandis que les habitants de la zone meurent de faim. Cela ne peut pas continuer plus longtemps. Les souffrances humanitaires doivent cesser à Hodeïda. Nous ne devons pas permettre que la navigation en mer Rouge soit menacée. Nous devons agir, tout en protégeant dûment les civils.

Je n'exagère pas lorsque je dis que l'aide humanitaire accordée à Hodeïda par les États de la coalition, emmenée par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, est sans précédent dans toute opération militaire similaire au Yémen et dans la région. À cet égard, je voudrais dire expressément que cette aide est fournie par les États de la coalition, en particulier le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Mon pays et les États de la coalition ont adressé une lettre au Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires pour lui dire leur préoccupation quant à la sécurité des civils et des travailleurs humanitaires, car la route reliant Sanaa et Hodeïda est proche des zones de combat et les milices houthistes ont transformé la ville d'Hodeïda en centre militaire. Ils ont mis en place de nombreux points de contrôle qui entravent le mouvement et le passage des civils. Ils ont aussi utilisé les moulins, les silos et les entrepôts de la mer Rouge à des fins militaires, comme M. Lowcock l'a mentionné tout à l'heure.

Nous avons indiqué que le Gouvernement yéménite et les membres de la coalition sont conscients que ces routes sont utilisées par des camions commerciaux et humanitaires. Voilà pourquoi nous nous efforçons de les rendre sûres en enlevant les mines posées par les milices houthistes, qui constituent un danger et une menace pour les civils, les travailleurs humanitaires et les fournisseurs de soins de santé. Ce n'est que l'une des mesures de précaution que nous prenons. La Cellule chargée des évacuations et des opérations humanitaires a clairement indiqué à toutes les parties prenantes qu'il existe de nombreuses autres routes reliant Hodeïda et Sanaa. La coalition des États a adressé aujourd'hui une lettre détaillée au Bureau de la coordination des affaires humanitaires concernant ces routes et itinéraires.

Le Gouvernement yéménite réaffirme son attachement au droit international, au droit international humanitaire et au droit des droits de l'homme, et appelle à une condamnation égale de tous ceux qui violent ces droits. Nous appelons également à intensifier et à coordonner les efforts avec les organismes officiels compétents, et à établir des pôles pour les organismes des Nations Unies chargés de l'aide humanitaire dans la capitale provisoire d'Aden et d'autres grandes villes yéménites. Le Gouvernement yéménite et la coalition arabe avaient déjà demandé la décentralisation de l'action humanitaire afin d'éviter toute complication découlant des opérations militaires. Il existe actuellement cinq zones d'aide humanitaire au Yémen, dont chacune dispose de corridors terrestres et maritimes afin de garantir l'acheminement de l'aide à tous les habitants du Yémen sur un pied d'égalité.

En ce qui concerne la dépréciation du rial yéménite, le Gouvernement yéménite a mis en place un conseil supérieur de l'économie qui a adopté plusieurs mesures visant à enrayer cette baisse, notamment en instaurant des conditions favorables aux exportations

de pétrole et de gaz, en empêchant la fuite de devises, en mettant fin à l'importation d'articles de luxe et en relevant les taux d'intérêt. À cet égard, je tiens à dire que l'ONU, les États et les institutions donatrices peuvent jouer un rôle essentiel dans la stabilisation de la monnaie yéménite en acheminant leur aide au Yémen par le biais de la Banque centrale du Yémen, comme le fait le Royaume d'Arabie saoudite.

Aujourd'hui, 21 septembre, est le jour d'un souvenir amer pour notre peuple – nous l'appelons la

journée de la catastrophe. Cependant, ce qui nous remplit d'espoir, c'est que dans quelques jours, nous allons célébrer l'anniversaire de la révolution du 26 septembre, date à laquelle notre peuple a renversé le régime raciste des imams que les milices rebelles cherchent à rétablir au Yémen. Ce sont les lois de la nature. La nuit se termine et le soleil se lève toujours. Notre soleil se lèvera-t-il bientôt?

*La séance est levée à 16 h 55.*